

Aménagement circulation et stationnement

La Ville d'Amboise informe ses habitants, commerçants et usagers des travaux et réglementations de circulation en cours ou à venir sur son territoire. Voici les principales interventions prévues, classées par type de travaux et par secteur.

Travaux sur le réseau électrique

Période : 9 janvier 2026

Mesures :

- La circulation des véhicules est interdite 5 RUE DE LA TOUR.
- Par dérogation, cette disposition ne s'applique pas aux véhicules de police, véhicules de secours et véhicule de l'entreprise exécutant les travaux.

Référence : Arrêté municipal n°26-A-0336

Travaux de construction d'un branchement collectif

Période : Du 5 au 16 janvier 2026

Mesures :

- La circulation des véhicules légers et poids lourds est interdite RUE AMBROISE PARE et IMPASSE DES CORDELIERS.
- Le stationnement des véhicules légers et poids lourds est interdit.
- Par dérogation, cette disposition ne s'applique pas aux véhicules de police, véhicules de secours et véhicule de l'entreprise exécutant les travaux.

Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R. 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate ;

Référence : Arrêté municipal n°26-A-0339

CONTACT

Mairie d'Amboise

02 47 23 47 23 · webmaster@ville-amboise.fr